

Honoraires des commissaires aux comptes

La répartition par cabinet et par type de mission des honoraires des Commissaires aux comptes des sociétés du Crédit Agricole Nord de France intégrées globalement est la suivante au titre de 2024 :

Collège des Commissaires aux comptes du Crédit Agricole Nord de France

<i>(en milliers d'euros hors taxes)</i>	KPMG		PWC		Total 2024
	2024	2023	2024	2023	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	119	117	146	111	265
Emetteur	88	86	88	86	176
Filiales intégrées globalement	31	31	58	25	89
Certification des informations en matière de durabilité (CSRD)	25	-	25	-	50
Emetteur	25	-	25	-	50
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-
Services autres que la certification des comptes	18	29	27	22	45
Emetteur	18	29	18	18	36
Filiales intégrées globalement	-	-	9	4	9
Total	162	146	198	133	360

Le montant total des honoraires de KPMG, Commissaire aux comptes de Crédit Agricole Nord de France, figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 162 milliers d'euros, dont 119 milliers d'euros au titre de la mission de certification des comptes du Crédit Agricole Nord de France et ses filiales, 25 milliers d'euros au titre de la certification des informations en matière de durabilité et 18 milliers d'euros au titre de services autres que la certification des comptes (lettres de confort, procédures convenues, attestations, consultations, etc.).

Le montant total des honoraires de PWC, Commissaire aux comptes de Crédit Agricole Nord de France, figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 198 milliers d'euros, dont 146 milliers d'euros au titre la mission de certification des comptes du Crédit Agricole Nord de France et ses filiales, 25 milliers d'euros au titre de la certification des informations en matière de durabilité et 27 milliers d'euros au titre de services autres que la certification des comptes (lettres de confort, procédures convenues, attestations, revue de conformité de déclarations fiscales, consultations, etc.).

(27 mars 2025)